

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 2

Artikel: Statistique de la consommation du bois d'œuvre brut en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un si beau résultat était inespéré; lors de notre premier exposé au Conseil général, nous avions estimé cette charge à 70.000 fr. Ceci provient de la rapidité avec laquelle toutes les opérations ont été conduites et fort heureusement, car si la partie de la coupe prévue pour 1930/31 avait été exécutée à ce moment, la baisse importante du prix des bois aurait influencé très défavorablement son rendement. Mais si ce travail a pu s'accomplir, c'est grâce à la confiance que nous ont toujours témoignée les autorités communales en nous laissant la direction complète des opérations; c'est grâce à la collaboration d'un garde de triage d'une grande activité et c'est grâce surtout à l'appui que nous avons toujours trouvé auprès du directeur de l'Association forestière vaudoise.

Dans 15 à 20 ans, nous pouvons nous représenter la dette d'achat complètement amortie, le matériel forestier actuellement entamé complètement reformé, amélioré, grâce au remplacement des peuplements purs d'épicéa réalisés, par des peuplements mélangés et enfin, point intéressant, le rendement des forêts nouvellement acquises, toutes conditions actuelles restant égales, venant remplacer complètement, dans la bourse communale, tout ce que le contribuable doit y verser aujourd'hui directement.

En attendant ces temps heureux pour les habitants de Grancy, ces magnifiques forêts du château auront été sauvées du domaine de la spéculation où elles risquaient de sombrer à nouveau. *F. Grivaz.*

Statistique de la consommation du bois d'œuvre brut en Suisse.

A l'occasion de la dernière assemblée annuelle de la Société forestière suisse, qui eut lieu à Lucerne, un représentant de l'Inspection fédérale des forêts a brièvement rendu compte du point où en étaient le recensement et la consommation du bois d'œuvre en Suisse, commencé au printemps dernier.

Une nouvelle communication à ce sujet ne manquera pas, pensons-nous, d'intéresser tous ceux de nos collègues (c'est heureusement la grande majorité) qui saisissent l'importance de ce travail de grande envergure.

La plupart des questionnaires dont le renvoi se faisait encore attendre à l'époque de la réunion de la Société forestière étaient rentrés à la fin de 1930, de sorte que nous possédons maintenant des indications complètes pour 23 cantons. Il est à espérer que, pour les deux cantons retardataires, le nécessaire aura été fait au moment où paraîtront ces lignes. Le Bureau fédéral de statistique a déjà commencé le premier travail de dépouillement.

A plusieurs reprises, on nous a fait remarquer que des questionnaires réclamés comme manquant encore, avaient été depuis long-

temps retournés à Berne. Cela s'explique par le grand nombre de formulaires que les entreprises ont renvoyés sans les signer et sans y mettre leur adresse et qui sont, pour cette raison, restés inutilisables. Puis, sur les 20.000 qui furent expédiés, il en est certainement plus d'un qui s'est perdu. Enfin, on peut admettre à coup sûr qu'en certains cas, bien que l'on ait donné l'assurance du contraire, il n'a été fait aucune réponse aux questions posées.

Nous ne voulons pas attendre plus longtemps pour remercier tous ceux qui ont pris la peine de prêter leur appui et leur concours effectifs au Bureau fédéral des statistiques et à l'Inspection fédérale des forêts dans la tâche dont il s'agit. Qu'un tel recensement s'accompagne de difficultés de toutes sortes et représente un surcroît de besogne pour tous ceux qui y prennent part — surtout pour nous — c'est ce dont nous étions pleinement conscients dès le début. Si, malgré cela, nous nous sommes décidés à nous charger de ce travail, que la *Société forestière suisse*, l'*Association suisse d'économie forestière* et l'*Association suisse pour l'industrie du bois* avaient formellement exprimé le désir de voir exécuter, c'est dans la pensée que nous pourrions compter, à bon droit, sur la complaisante collaboration des membres de ces associations.

Malheureusement, l'article paru dans le numéro de janvier du « *Journal forestier suisse* » sous la signature A. P...y confirme une expérience faite mainte fois déjà : c'est que l'on ne trouve pas partout de la compréhension pour les recensements de ce genre et pour d'autres travaux statistiques encore. Il est toutefois permis d'admettre que les associations — groupant entre autres la totalité du personnel forestier — qui, tout à fait spontanément, ont demandé l'établissement d'une statistique de la consommation du bois d'œuvre, se sont rendu compte de la nécessité et de la valeur d'une telle source de renseignements. Nous pouvons donc renoncer à répondre aux propos de A. P...y.

Mais nous tenons à faire observer ici que la statistique n'a de valeur que si ses résultats sont mis à profit. C'est pourquoi nous aurons à l'avenir, comme par le passé déjà, soin de compléter les tableaux que nous publions par de brefs commentaires, même au risque de ne pas rencontrer toujours l'assentiment général. Peut-être avons-nous, ça et là, vu les choses trop en noir. Mais cela nous semble avoir moins d'inconvénients que le trop grand optimisme qui, ces dernières années, a trouvé son expression dans des surexploitations considérables et sans cesse renouvelées.

Inspection des forêts, chasse et pêche.